

# ANNONCES LEGALES

**EURO LÉGALES**

Publiez vs marchés publics  
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vs formalités  
• leuphine.viedossocietes-eurolegales.com

**CONTACT SAVOIE**

04 79 33 86 72  
LDLlegales73@ledauphine.com

**LE DAUPHINÉ libéré**

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence et de la visibilité des informations relatives aux marchés publics et aux appels d'offres, les annonces de publicité légale sont régies par l'article 21 de la loi n° 2011-105 du 12 février 2011, sur les droits de préférence accordés aux entreprises candidates, sous réserve de la loi n° 2011-105 du 12 février 2011, sur les droits de préférence accordés aux entreprises candidates.

## MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (moins de 1000 euros)

## MAIRIE DE TRAIÉ

### Avis d'appel public à la concurrence

**GUY DUMOLLARD - MAIRE**  
RUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE  
170 TRAIÉ  
Tél : 04 79 65 95 34  
NF : 21730295100013

Objet de commandes : Non  
Objet : Mandat de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux communaux (environ 1512) intégrés au cahier des charges d'un immeuble de logements locatifs en zone de marché ; Services  
Procédure : Procédure adaptée ouverte  
Mode d'achat : Sans objet  
Classification CPV : 71300000 - Services d'ingénierie  
Nature du marché : Prestation divisée lots : non  
Variantes sont exigées : Oui  
Prix estimé hors TVA : 15 000,00 €  
Modalités de participation : Réserve : NON  
Réduction du nombre de candidats : Non  
Consultation comporte des tranches/Non

**Caractéristiques d'attribution :**  
- Économiquement le plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
- Valeur technique de l'offre

**05x Prix**  
- Assignation d'ordre administratif : **Marie LALLART LAURE**  
Tél : 04 79 65 95 34

Intégralité des documents de la cotation se trouve sur le site de l'acheteur : Oui  
Mention des offres par catalogue/électronique : Interdite  
Mise des offres : 12/12/22 à 16h au plus tard  
Informations complémentaires :  
- Règles de sélection des candidats  
- Références et compétences  
- Expériences par rapport à des options similaires  
- Garanties et capacités techniques financières  
- Conditions de participation :  
- Informations concernant le candidat quant à son expérience  
- Capacités économiques, financières, techniques et professionnelles

Avant la publication le : 14/11/22  
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie matérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, poser un pli, allez sur : <http://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

### Avis d'attribution

**CisalB**

**AVIS**

Enquêtes publiques

### Avis d'attribution

**Marie-Claire BARBIER - Présidente**  
RUE DU PÈRE DEMAISSON  
0400 CHAMBERY - Tél : 04 79 64 64 64  
E-mail : [severine.houlette@cisalb.fr](mailto:severine.houlette@cisalb.fr)  
Site : <http://www.cisalb.com>  
NF : 25730214100029

Objet : Travaux de restauration de la zone humide de Pralognan-Dessus

Nature du marché : Travaux - Procédure adaptée  
Méthode de sélection : Attribution du marché

**Date d'attribution : 10/11/22**  
FFA GE GC INFRA LINEAIR-ETS FOREZIENNE, 695 AV  
MUL LOUIS MERLIN, 73800 INTMELIAN  
Montant HT : 166 614,70 €

Avant le 14/11/22 à la publication  
Pour retrouver cet avis intégral sur  
<http://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

**EURO LÉGALES** marchés publics

**LE DAUPHINÉ libéré**

CONTACT : Noëlle TRUCHON  
06 07 01 96 35  
[noelle.truchon@ledauphine.com](mailto:noelle.truchon@ledauphine.com)

**Plateforme de dématérialisation**

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mieux ligne de l'avis et des pièces
- Alèmes aux entreprises
- Coespérance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lignes de rejet / notification
- Opérations Essentielles

+ de 2.000 entreprises inscrites

## OPAC DE LA SAVOIE

**M. Fabrice HAINAUT - Directeur général**  
9 rue Jean Girard-Madox  
73024 CHAMBERY CEDEX  
Tél : 04 79 96 80 40 - Fax : 04 79 68 59 76  
E-mail : [correspondance@aws-france.com](mailto:correspondance@aws-france.com)  
Web : <http://www.opac-savoie.fr>  
SIRET 77645954700100

**Objet : CHAMPAGNY EN VANOISE Place St Clair - Construction de 3 logements locatifs et de locaux communaux - Marchés de travaux**

**Référence acheteur : 21065TVX03**

**Nature du marché : Travaux**  
Procédure adaptée

**Classification CPV :**  
Principale : 45222220 - Travaux de gros oeuvre  
Attribution du marché  
LOT N° 03E - MENUISERIES EXTERIEURES

**Nombre d'offres reçues : 1**  
**Date d'attribution : 24/10/22**  
MONTJOYET MENUISERIE, 72 avenue général de Gaulle, 73200 ALBERTVILLE  
Montant HT : 61 711,56 €

**LOT N° 03I - MENUISERIES INTERIEURES Description : variantes exigées pour le lot 03I avec réponse obligatoire à l'offre de base :**  
01 Trappes de visite des gaines de logements  
02 Stores à lames orientables  
03 Protections auto-adhésives  
04 Poteau d'about de cloison  
05 Signalétique  
06 Panneaux de signalisation

**Nombre d'offres reçues : 2**  
**Date d'attribution : 24/10/22**  
Marché n° : 22.211  
VENTURA AGENCEMENT, 19 rue Martin Luther King, 38400 SAINT MARTIN D'HERES  
Montant HT : 24 575,10 €

Envoi le 14/11/22 à la publication  
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : <http://www.opac-savoie.fr>

### AVIS

### AVIS

### PREFET DE LA SAVOIE

**Commune des Belleville**  
**Avis d'enquête publique**  
**Création de la microcentrale hydroélectrique du Pécelot**

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 10 octobre 2022, une enquête publique de 31 jours, du mercredi 16 novembre 2022 à 8h00 au vendredi 16 décembre 2022 à 17h00 concernant la demande déposée par la société Pécelot ENR - 49 rue Félix Esclapart - 38042 GRENOBLE Cedex 09, en vue d'être autorisée à créer une microcentrale hydroélectrique sur le torrent du Pécelot, se tiendra sur le territoire de la commune des Belleville.

Le dossier se rapportant à l'objet de l'enquête publique, comportant notamment une étude d'impact, deux avis de la MRAE et la réponse du maître d'ouvrage à ces avis, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie des Belleville du mercredi 16 novembre 2022 à 8h00 au vendredi 16 décembre 2022 à 17h00 afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Monsieur Michel CHARPENTIER est nommé commissaire enquêteur. Il siègera en mairie des Belleville, aux dates et heures ci-dessous :

- le mercredi 16 novembre 2022 de 14h à 17h
- le mardi 29 novembre 2022 de 9h à 12h
- le vendredi 16 décembre 2022 de 14h à 17h

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir

communication du dossier d'enquête publique auprès de la direction départementale des territoires de la Savoie, service environnement, eau, forêts, dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Un registre dématérialisé permettant la consultation du dossier ainsi que le dépôt de contributions sera mis en ligne à l'adresse ci-dessous :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4252>  
**du mercredi 16 novembre 2022 à 8h00 au vendredi 16 décembre 2022 à 17h00**

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4252>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : [enquete-publique-4252@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4252@registre-dematerialise.fr)

Les observations transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/4252> et donc visibles par tous.

Un registre d'enquête, à feuillets non mobiles, sera coté et paraphé par le commissaire enquêteur ; pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public pourront y être consignées ; il sera tenu à sa disposition à la mairie des Belleville.

Le dossier sera également consultable sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry sur rendez-vous.

Monsieur Baptiste PENICAUD, de la société GEG Energies Renouvelables pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04.76.84.38.16) - adresse mail : [b.penicaud@geg.fr](mailto:b.penicaud@geg.fr).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie des Belleville et à la préfecture de Savoie (DDT/SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-de-commissaires-enquete-teurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

### PREFET DE LA SAVOIE

**Commune de La Léchère**  
**Avis d'enquête publique**  
**Création d'une microcentrale hydroélectrique sur le torrent du Colomban**

Le Préfet de la Savoie informe le public que conformément à l'arrêté préfectoral signé le 10 octobre 2022, une enquête publique de 31 jours, du mercredi 16 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus concernant la demande déposée par la société GIE Avenir Hydro - 7 allée Mathieu Murgue - 42100 SAINT ETIENNE, en vue d'être autorisée à créer une microcentrale hydroélectrique sur le torrent du Colomban, se tiendra sur le territoire de la commune de La Léchère.

Le dossier se rapportant à l'objet de l'enquête publique, comportant notamment une étude d'impact, deux avis de la MRAE et les réponses du maître d'ouvrage à ces avis, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de La Léchère du mercredi 16 novembre 2022 au vendredi 16 décembre 2022 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h).

Monsieur Gabriel REY est nommé commissaire enquêteur. Il siègera en mairie de La Léchère, aux dates et heures ci-dessous :

- le mercredi 16 novembre 2022 de 9h à 12h
- le lundi 5 décembre 2022 de 14 h à 17 h
- le vendredi 16 décembre 2022 de 14h à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'Etat en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>
- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public sur rendez-vous.

Des observations écrites pourront également lui être adressées par voie postale à la mairie de La Léchère et par voie électronique à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête : [dot-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr](mailto:dot-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr) (en précisant enquête hydroélectrique Colomban à La Léchère).

Monsieur Yoann ROUX, du bureau d'études Serhy, pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (adresse mail : [yoann.roux@serhy.com](mailto:yoann.roux@serhy.com)).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de La Léchère et à la préfecture de Savoie (DDT/SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-de-commissaires-enquete-teurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

### PREFET DE LA SAVOIE

**Commune de Pralognan la Vanoise**

**Avis d'enquête publique**  
**Aménagement hydroélectrique des Glières**  
**Renouvellement de l'autorisation avec augmentation de puissance**

Monsieur Roland FRANÇON est nommé commissaire enquêteur. Il siègera en mairie de Pralognan la Vanoise, aux dates et heures ci-dessous :

- le mercredi 16 novembre 2022 de 15h à 18h ;
- le lundi 5 décembre 2022 de 15h à 18h ;
- le vendredi 16 décembre 2022 de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'Etat en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>
- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public sur rendez-vous.

Des observations écrites pourront également lui être adressées par voie postale à la mairie de Pralognan la Vanoise et par voie électronique à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête : [dot-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr](mailto:dot-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr) (en précisant enquête hydroélectrique Glières - Pralognan la Vanoise).

Monsieur Baptiste PENICAUD, de la société GEG pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04.76.84.38.16 - adresse mail : [b.penicaud@geg.fr](mailto:b.penicaud@geg.fr)).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Pralognan la Vanoise et à la préfecture de Savoie (DDT/SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-de-commissaires-enquete-teurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

Monsieur Roland FRANÇON est nommé commissaire enquêteur. Il siègera en mairie de Pralognan la Vanoise, aux dates et heures ci-dessous :

- le mercredi 16 novembre 2022 de 15h à 18h ;
- le lundi 5 décembre 2022 de 15h à 18h ;
- le vendredi 16 décembre 2022 de 14h à 17h.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier pourra également être consulté :

- sur le site des services de l'Etat en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>
- sur un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret - 73011 Chambéry le Haut, et qui sera mis à disposition du public sur rendez-vous.

Des observations écrites pourront également lui être adressées par voie postale à la mairie de Pralognan la Vanoise et par voie électronique à l'adresse suivante pendant toute la durée de l'enquête : [dot-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr](mailto:dot-seef-enquetes-publiques@savoie.gouv.fr) (en précisant enquête hydroélectrique Glières - Pralognan la Vanoise).

Monsieur Baptiste PENICAUD, de la société GEG pourra, en cas de besoin, fournir au public des informations sur le projet (tel : 04.76.84.38.16 - adresse mail : [b.penicaud@geg.fr](mailto:b.penicaud@geg.fr)).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Pralognan la Vanoise et à la préfecture de Savoie (DDT/SEEF), où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat en Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-de-commissaires-enquete-teurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.

### COMMUNE DE BOURG-SAINT-MAURICE

**Avis d'enquête publique**  
**Projet de modification n°3 du**  
**Plan Local d'Urbanisme**  
**de BOURG SAINT MAURICE / LES ARCS**

Monsieur le Maire de la Commune de Bourg Saint Maurice / Les Arcs informe le public que par arrêté du 08 août 2022, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de BOURG SAINT MAURICE / LES ARCS.

Cette enquête se déroulera pendant une durée de 33 jours soit du 07/11/2022 à 8h30 au 09/12/2022 à 16h30 inclus.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés aux heures ci-dessous :

- Direction Générale des Services Techniques de la Commune de Bourg-Saint-Maurice, 523, rue de Pinon, du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30, sauf samedis, dimanches et jours fériés ;
- Mairie annexe des Arcs, Arc 1800, le lundi de 8 heures à 12 heures, le mardi de 13 heures à 16 heures, le mercredi de 8 heures à 12 heures, le jeudi de 13 heures à 16 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures, sauf samedis, dimanches et jours fériés.

Les pièces du dossier sont également disponibles par téléchargement sur le site [www.bourgsaintmaurice.fr](http://www.bourgsaintmaurice.fr), rubrique « enquêtes publiques » en page d'accueil et consultables gratuitement dans les locaux de la Direction Générale des Services Techniques de la Commune de Bourg-Saint-Maurice, Place Marcel Gaimard, CS 20008 73700-Bourg-Saint-Maurice Cedex, soit sur le registre dématérialisé pendant la durée de l'enquête sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/4274> à l'adresse mail associée : [enquete-publique-4274@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-4274@registre-dematerialise.fr)

Les observations transmises par courriel seront importées directement dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous.

Monsieur Philippe NIVELLE, désigné en qualité de commissaire enquêteur, recevra le public :

- à la Direction Générale des Services Techniques de la Commune de Bourg-Saint-Maurice, 523 rue de Pinon ;
- le mercredi 09 novembre 2022 de 13 heures 30 à 16 heures 30
- le vendredi 09 décembre 2022 de 13 heures 30 à 16 heures 30
- à la Mairie Annexe des Arcs, Arc 1800 ;
- le jeudi 24 novembre 2022 de 13 heures 00 à 16 heures 00.

Les pièces de l'enquête publique, les registres et dossier d'enquête seront mis à la disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Son rapport et ses conclusions motivées, transmis au Maire de Bourg-Saint-Maurice et en copie au Président du Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai d'un mois, compter de la fin de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Direction Générale des Services Techniques de la Commune de Bourg-Saint-Maurice aux jours et heures d'ouverture au public. Le rapport et les conclusions seront également disponibles à l'adresse [www.bourgsaintmaurice.fr](http://www.bourgsaintmaurice.fr), rubrique « enquêtes publiques » en page d'accueil.

Au terme de l'enquête publique et après production du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le projet de modification n°3 du PLU de Bourg Saint Maurice / Les Arcs pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et proposition du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, à la condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'économie générale du document. Il sera soumis à délibération du Conseil municipal de Bourg Saint Maurice / Les Arcs en vue de son approbation.

### VIES DES SOCIÉTÉS

**Clôture de liquidation**